



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Photovoltaïque - Simplification des démarches administratives

Question écrite n° 33318

Texte de la question

Mme Valérie Beauvais attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la nécessité de simplifier les procédures administratives de demandes de raccordement d'installations photovoltaïques. En effet, Enedis exige un numéro Siret dédié à chaque site de production et ce, à l'adresse exacte du site de production. Si la réglementation permet de réaliser plusieurs installations de façon simultanée ou non, sur un même site, l'Insee considère qu'il n'est pas envisageable de valider de nouveaux numéros Siret dès lors que les établissements secondaires créés utilisent à plusieurs reprises une même adresse postale, une même parcelle cadastrale ou un même bâtiment. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend mettre en œuvre afin de faciliter les démarches administratives liées à des demandes de raccordement d'installations photovoltaïques et ce y compris sur une même adresse postale, une même parcelle ou encore un même bâtiment.

Texte de la réponse

Conformément à l'article R 314-4 du code de l'énergie, Enedis exige un numéro SIRET dédié à chaque site de production, et ce, à l'adresse exacte du site de production. Toutefois, l'Insee considère qu'il n'est pas envisageable de valider de nouveaux numéros SIRET dès lorsque les établissements secondaires créés utilisent à plusieurs reprises une même adresse postale, une même parcelle cadastrale ou un même bâtiment. Afin de simplifier les démarches administratives pour les projets dans cette situation, le Ministère de la transition écologique travaille à une modification de l'article R314-4 du code de l'énergie en lien avec les acteurs concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Beauvais](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33318

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2020](#), page 7437

Réponse publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 6076